

FERMOSCOPIE  
réalisée par  
le Sedarb

Jean-Charles

EARL Faucheux

# Faucheux

Une ferme céréalière bio de l'Yonne,  
diversifiée en maraichage de plein champ



## Situation de la ferme dans son environnement



↳ Jean-Charles Faucheux

La ferme de Jean-Charles Faucheux se situe dans le sud du département de l'Yonne sur la commune de Lucy-sur-Yonne, en limite ouest (basse) de la Petite Région Agricole "Les plateaux de Bourgogne". Les terrains y sont plutôt difficiles du fait des reliefs vallonnés et des terres calcaires, caillouteuses et peu profondes. Bassin céréalier (pour 70 % de sa SAU), la région compte également quelques élevages bovins (répartition égale entre lait et viande).

L'environnement socio-économique y est assez riche ; citons notamment le dynamisme de la vallée de l'Yonne et de ses 2 sous-préfectures (Vézelay et Avallon). Néanmoins, l'éloignement relatif aux grands bassins de consommation est certain (à 45 minutes d'Auxerre, à 2h de Dijon). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, Jean-Charles a souhaité se développer localement. Chaque semaine, le jeudi matin, il participe au marché de Châtel-Censoir (à 5 km) et installe un marché à la ferme l'après-midi. Le système de commercialisation est basé sur la vente directe : 100 % pour les légumes, 30 % pour les céréales ; le reste étant vendu à la coopérative COCEBI.

La conversion de l'exploitation à l'AB a débuté en 1999 et s'est achevée en 2005. Elle est le fruit d'une longue réflexion sur l'agriculture conventionnelle d'un point de vue agronomique, sanitaire comme économique (dépendance croissante des fermes aux grands groupes industriels, de plus en plus de résistance, davantage d'allergies...). Elle repose également sur des principes sociaux : regroupements (ex. : au sein du groupement de producteurs) et partages (ex. : échanges avec ses clients) sont les maîtres mots de l'agriculteur.

## Présentation de la ferme



↳ bâtiment de stockage  
(céréales/légumes)

- UTH : 2,1
- SAU : 132 ha
- SCOP : 83 ha
- SFP (légumineuses) : 26 ha
- Surface légumes frais : 3 ha
- Surface légumes secs : 16 ha
- Surface en vergers : 3 ha
- Surface de cultures pérennes (peupleraies) : 1 ha
- 100 % en fermage familial
- Parcellaire groupé autour du siège de l'exploitation
- Commercialisation :
  - Légumes : 100 % en vente directe et circuits courts
  - Céréales : 30 % en vente directe et 70 % en coopérative (circuits longs)

## Historique

- **2000** : Jean-Charles s'installe et prend la succession de son père. Il continue la conversion des terres en AB amorcée en 1999 : 10% de la SAU est alors en bio.
- **2002** : 20% des terres sont en bio.
- **2003** : la ferme se diversifie. Jean-Charles met en place la vente directe de légumes et débute l'activité maraîchage. 50% des terres sont en bio.
- **2005** : une presse à huile est achetée. Elle servira à valoriser le colza et le tournesol en huiles alimentaires et/ou énergétiques. Toute la surface est en AB.
- **2006** : agrandissement de la ferme. Reprise de 26 ha de terres familiales.
- **2008** : embauche d'Edwige à temps partiel. Elargissement progressif de la gamme de légumes.



➤ culture de pommes de terre

## Atouts

- **Terres familiales en fermage** : sécurité vis-à-vis de la pression foncière élevée
- **Appartenance à 2 groupements de producteurs**
- **Exploitation en plein cœur du village** : intégration à la vie communale, atout pour la vente directe

## Contraintes



➤ vente directe à la ferme

- **Eloignement des bassins de consommation** : à 40 km d'Auxerre, à 40 km du magasin de producteurs de Toucy, à 30 km d'Avallon
- **Exploitation en plein cœur du village** : circulation des engins difficile, nuisance sonore de ventilation des céréales, voisinage parfois peu coopérant
- 10% des terres sont à tendance argileuse, sujettes à l'hydromorphie et 30% des terres sont limoneuses, difficiles à travailler
- **En terres superficielles** : risque accru de stress hydrique

## Main d'œuvre

	Main d'œuvre permanente			Main d'œuvre occasionnelle	
Qui ?	Jean-Charles	Edwige	Céline, la femme de Jean-Charles	Le père, Philippe	Main d'œuvre saisonnnière
Fonction	Chef d'exploitation, 1 UTH	CDI à temps partiel, 0,6 UTH	Statut quasiment acquis Travaille déjà sur la ferme (marchés, livraisons, participation ponctuelle aux tâches)		0,5 UTH

## Caractéristiques pédologiques



bêche

La ferme est constituée de 3 types de sol :

- Argilo-calcaires, sur roche mère calcaire, caillouteux et peu profonds (5-20 cm) sur environ 60 % de la SAU.
- Argilo-limoneux, battants et profonds (50-60 cm) sur environ 30 % de la SAU. Le travail du sol y est important.
- Argileux, lourds et profonds, riches en matières organiques (jusqu'à 3,5 %) sur 10 % de la SAU.

Le labour d'hiver est quasi-systématique, pour favoriser l'action du gel sur la structure du sol et pour casser les mottes. Un autre objectif est d'épuiser progressivement le stock semencier, en effet, les terres acquises étaient très sales. Un labour fréquent permet alors de contenir les adventices annuelles à Taux Annuel de Décroissance élevé.

## Bâtiments et matériels

### Bâtiments

Aucun bâtiment n'a été récemment construit. L'ensemble des bâtiments appartient au corps de ferme mais tous ont été réaménagés à l'intérieur.



bâtiment matériels

- **Hangar à matériel en fer**, de 200 m<sup>2</sup>, âgé de plus d'une quarantaine d'années
- **Grange dédiée au stockage de céréales**, dotée de 6 cellules, d'une ventilation et d'un séchoir (150 m<sup>2</sup>). Anciennement équipée pour répondre à la production conventionnelle du père, elle a une capacité maximale de 5 000 q mais actuellement, seulement un tiers est utilisé.
- **Grange dédiée à la transformation (notamment l'huile), au conditionnement et à la vente (150 m<sup>2</sup>)**. Sous ce bâtiment, une cave enterrée permet le stockage des légumes.

### Matériel

La totalité du matériel est amorti (sauf 4 outils : le chisel, 2 tracteurs et une bêche ; tous amortis d'ici 10 ans).



arracheuse-souleveuse

Les outils ont été acquis à la reprise de l'exploitation ou progressivement à partir d'emprunts. D'ailleurs, deux prêts sont actuellement en cours suite à l'investissement dans une herse étrille et une bêche.

Le parc matériel est riche. La ferme possède en propriété le matériel nécessaire au travail du sol (chisel, charrue, vibroculteur...), au semis (semoir à céréales pneumatique, semoir monograin pour tournesol et haricots...), au désherbage (bêche, herse étrille...) et à la récolte (moissonneuse-batteuse, soc souleveur...). La planteuse à pommes de terre, le broyeur et l'alignement de pierres n'appartiennent pas directement à l'agriculteur (copropriété et CUMA).

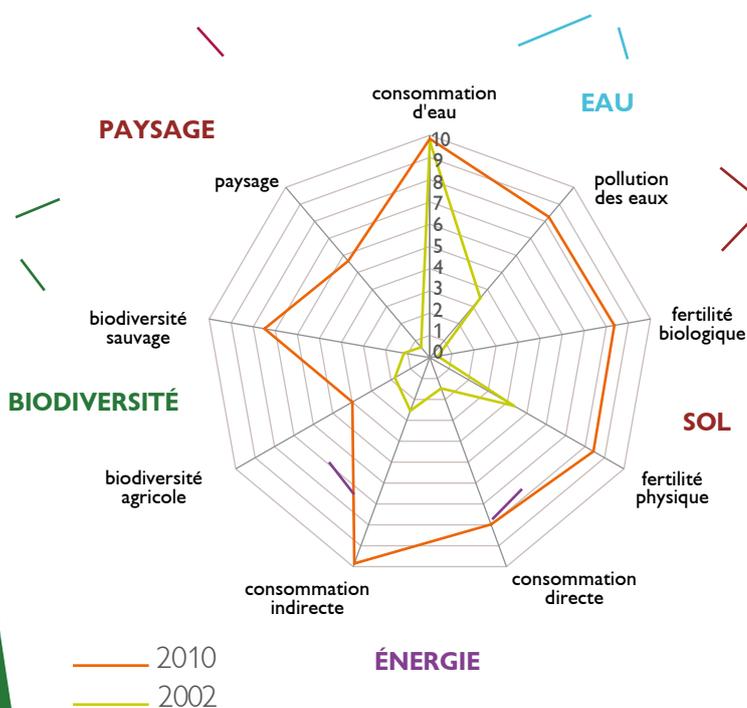
### Matériel spécifique aux légumes et valeurs d'acquisition

<b>Semis/ plantation</b>	Planteuse à pommes de terre et topinambours ; 2 800 € (acquis à 2) Semoir mécanique manuel (carottes, panais, endives) ; 150 €
<b>Récolte</b>	Soc souleveur ; récupération et réadaptation à la récolte de légumes

Ces équipements confèrent à l'exploitation une autonomie totale de stockage et une quasi-autonomie en matériel.

## Diagnostic agro-environnemental

Le dernier DAE date de 2002, date à laquelle Jean-Charles Faucheux et son père amorçaient tout juste leurs conversions à l'AB. Depuis, le diagnostic agro-environnemental a profondément changé. Alors qu'auparavant, les notes obtenues pour chaque indicateur étaient très basses (moyenne de 2,83/10), elles se sont largement améliorées aujourd'hui avec une ferme qui devient presque référence pour son approche environnementale et énergétique. En effet, le paysan a mené une réflexion sur chaque poste, conscient de la profonde modification des pratiques agricoles et agronomiques à réaliser pour adopter le cahier des charges bio.



### Citons quelques exemples :

- **Indicateur eau** : valorisation des déchets agricoles, arrêt de la fertilisation minérale et des pesticides de synthèse
- **Indicateur sol** : allongement de la rotation, arrêt de la fertilisation minérale
- **Indicateur énergie** : arrêt des pesticides
- **Indicateur paysage** : plantation de haies
- **Indicateur biodiversité** : plantation de vergers, diversité des espèces et des variétés



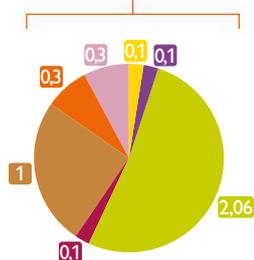
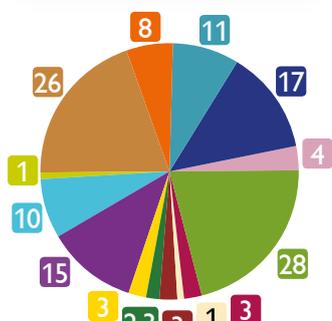
## Système de culture

Le système de culture de Jean-Charles Faucheux peut être considéré comme extensif puisqu'il cherche au maximum à limiter les intrants (peu d'apport d'engrais, traitement en cas critique, semences paysannes ou plants de ferme...). Cette volonté se traduit par l'absence de matériel de paillage, d'irrigation et la quasi non-utilisation des produits de fertilisation et de traitement.

Les 2 activités (céréales et maraichage de plein champ) se raisonnent conjointement. La conduite des parcelles via l'assolement, l'utilisation du matériel et la gestion de la fertilisation via les rotations sont choisis de manière à ce que les besoins relatifs aux légumes et céréales s'équilibrent. Les travaux relatifs à la préparation du sol et les outils de désherbage sont identiques aux 2 cultures. Ainsi l'écartement de travail de la bineuse est adaptée à la culture : 80 cm pour les légumes contre 55 cm pour le tournesol et haricots secs).

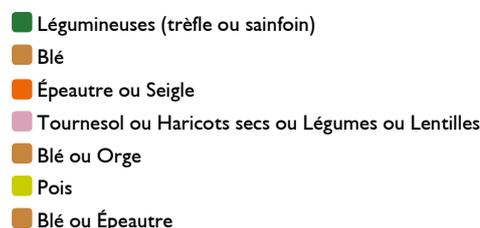
## Système de culture (suite)

## Assolement pour la campagne 2009/2010 (en hectare)



## Rotation des cultures

1 - 2 - 3	2/3 ans de légumineuses (trèfle ou sainfoin)
4	blé
5	épeautre / seigle
6	tournesol / haricots secs / légumes / lentilles
7	blé / orge
8	pois
9	blé / épeautre



La rotation, d'une durée moyenne de 8-9 ans, place en tête une prairie de légumineuses (*trèfle ou sainfoin*) qui permet un apport d'azote pour les cultures suivantes.

L'alternance céréales à paille, protéagineux, oléagineux et légumes permet de maintenir les sols propres, de limiter la concentration des pathogènes sur la parcelle, d'alterner des cultures avec des besoins minéraux différents et de prospecter le sol à différentes profondeurs.

Lorsque le calendrier le permet, l'engrais vert est systématique. Les espèces choisies sont majoritairement de la moutarde mais également de la minette et du trèfle blanc. 18 hectares ont étéensemencés en 2010. L'objectif est double : réduire les pertes d'azote par lessivage et améliorer la structure du sol. De plus, la moutarde permet de débloquent de la potasse, souvent présente en sols calcaires, mais non directement disponible pour les plantes.

Les légumes trouvent leurs places dans la rotation après un seigle ou un épeautre et un engrais vert type moutarde. Les légumes "tournent" sur l'ensemble des surfaces ; chaque année, une zone restreinte d'une parcelle (*jugée profonde, peu caillouteuse, et propre*) est alors dédiée à la culture maraichère.

## Fertilisation et amendements

**L**e seul apport organique est du fumier, composté par retournement. Il est échangé avec un agriculteur contre du foin de légumineuses et est stocké, 1 à 2 mois selon les années, avant d'être épandu.

Les apports sont raisonnés à partir d'une analyse de sol réalisée tous les 5 ans mais surtout en fonction de l'évaluation que porte l'agriculteur vis-à-vis de ses cultures et de l'état du sol.

Culture fertilisée cette année	Type d'apports	Dose	Date	Outil
Légumes (2 ha)	Compost	15 t/ha	Octobre	Epandeur en location
Epeautre et seigle (19 ha)				

Tous les résidus de culture, les pailles (*hormis celles de seigle et d'épeautre, vendues à un paysan*) et certaines coupes de foin sont enfouis broyés afin de restituer la matière organique au sol.

## Conduite culturale | La mise en place des cultures

La préparation du sol se fait suivant un schéma standard.

	Céréales et oléoprotéagineux	Légumes
Août	2 à 3 passages de déchaumeur à dents ( <i>Chisel</i> )	
	1 à 2 passages de déchaumeur à disques ( <i>Cover-crop</i> )	
	Semis des engrais verts sur les parcelles de céréales de printemps et de légumes	
Octobre	Compost sur légumes, épeautre et seigle	
Octobre Novembre	Reprise du sol au vibroculteur	
	Semis des céréales d'hiver ( <i>seigle, épeautre et blé</i> )	
Décembre/Janvier	Labour à 15-20 cm de profondeur ( <i>charrue 4 socs</i> )	
Février	Reprise de labour à la herse lourde ou au vibroculteur	
Mars/Avril	Semis des céréales de printemps et des légumes secs ( <i>pois et lentilles</i> )	Semis et plantation des légumes

## Les semences et plants

Pour les légumes, le paysan alterne entre semences paysannes et semences achetées. Céréales, oléagineux et protéagineux sont produits en revanche avec des semences fermières : Jean-Charles cherche ainsi à maximiser son autonomie semencière.

	Espèce concernée		Fournisseur
<b>Semences et plants achetés</b>	Légumes	<b>Semences</b> : carottes ( <i>Touchon</i> ), panais ( <i>Hablange Weisse</i> ), courges ( <i>Uchiki Kuri, Butternut, Courge musquée de Nice</i> ), haricots secs, endives ( <i>Tardivo</i> ) <b>Plants</b> : oignons ( <i>Red Baron, Sturon</i> ), échalotes ( <i>Longor</i> ), céleris ( <i>Monarch</i> )	Essem'bio Terre Loire
<b>Semences et plants de ferme</b>	Légumes	<b>Plants</b> : pommes de terre ( <i>à chair ferme : Charlotte ; de conservation : Manon, Coquine, Noisette</i> ), topinambours, courges	
	Céréales	<b>Semences</b> : toutes les espèces ; blé ( <i>Renan</i> ), seigle ( <i>Cilium</i> ), épeautre ( <i>Oberkulmer</i> ), pois ( <i>Nitouche</i> ), lentilles ( <i>Anicia</i> ), orge ( <i>Scarlette</i> ), tournesol ( <i>Pacific</i> )	

## L'entretien

Même si cela occasionne des pertes de rendements et des diminutions de qualité, notamment sur les légumes, le paysan a fait le choix d'une conduite extensive d'intrants à minima.

## Irrigation

Aucune irrigation n'est pratiquée sur la ferme.

## Protection sanitaire et ravageurs

La lutte est préventive ; elle est mécanique, agronomique et très rarement avec des produits autorisés en bio. L'agriculteur joue sur les alternances de famille et d'outils de travail du sol, sur les variétés moins sensibles, sur des densités de semis plus faibles.

## Désherbage

La lutte contre les mauvaises herbes est préventive, en priorité, puis curative. Jean-Charles cherche à avoir un lit de semences propre au semis. Lorsque le temps le lui permet, il réalise des faux-semis en été.

En cours de culture, différentes techniques de désherbage mécanique sont mises en place. Les outils utilisés sont :

- **Pour les légumes** : la bineuse entre les rangs combinée à la butteuse (*pour les légumes racines, 1 à 2 passages*), la butteuse sur pommes de terre dès la sortie des 1ères feuilles (*début mai*) puis 2 fois, un mois après, le sarcloir manuel sur le rang.

- **Pour les céréales** : la herse étrille.

En légumes, le désherbage manuel représente une charge temporelle très élevée (ex. : *50h de travail pour 30 ares de carottes*). Les interventions se font ponctuellement en fonction de la pression des adventices : en général, 2 passages au sarcloir pour les semis précoces (ex. : *carottes, oignons*) et un passage pour les semis plus tardifs (ex. : *panais*).

Tous les légumes racines (*panais, carottes...*) sont butés. Cette intervention permet de lutter contre les adventices sur le rang (*par recouvrement*), de réchauffer la butte, garantit un ressuyage rapide, assure un bon enfoncement de la racine et évite d'avoir des collets verts.

## Récolte et conditionnement

Les légumes sont récoltés soit manuellement (*carottes, panais, courges...*) soit mécaniquement grâce à une souleveuse (*pommes de terre, oignons, échalotes*). Ils peuvent être récoltés au fur et à mesure (*pommes de terre et carottes, en début de saison*) et/ou conservés au champ en silo (*ex. : carottes et panais*) ou stockés en cave dans des palox (*ex. : pommes de terre et oignons*).

Récoltés grâce à la moissonneuse-batteuse, les céréales, oléoprotéagineux et légumes secs sont ensuite stockés en bâtiments (*cf. : artie bâtiments*). Les céréales sont d'abord triées puis entreposées en cellules de stockage où elles sont refroidies par ventilation. Le triage permet d'éliminer les graines d'adventices et améliore ainsi la qualité de la récolte. L'intérêt est également économique, le prix de vente étant plus élevé.

	Espèce cultivée	Surface (en ha)	Rendement (09/10)
Légumes	Pomme de terre	2 ha	10 t/ha
	Carotte	10 ares	24 t/ha
	Oignons/échalotes	30 ares	9 t/ha
	Panais/topinambour	10 ares	5 t/ha
	Courge	10 ares	1,7 t/ha
	Céleri-rave	10 ares	
	Endive	10 ares	
Légumes secs	Lentilles	15 ha	15 q/ha
	Pois	8 ha	22 q/ha
	Haricots secs (rouges, blancs, flageolets)	1,5 ha	5 q/ha
Céréales	Blé	25 ha	17 q/ha
	Seigle	7 ha	18 q/ha
	Epeautre	11 ha	13 q/ha
	Orge de printemps	17 ha	33 q/ha
	Tournesol	4 ha	20 q/ha
Prairie temporaire	Trèfle ou sainfoin	26 ha	3 t/ha
Engrais vert	Moutarde	4	

## Commercialisation

Jean-Charles multiplie les systèmes de vente dans un objectif de diversification. Il privilégie la vente directe : il n'y a pas d'intermédiaire entre lui et la restauration collective ou les magasins spécialisés. En fournissant les cantines, il est fier de la nourriture qu'il offre aux enfants. La vente directe lui permet de valoriser ses produits à juste prix, d'être autonome mais surtout de développer un échange avec ses clients. Il a d'ailleurs prévu très prochainement d'investir dans son propre moulin. Ses débouchés sont déjà connus : la farine sera vendue à 3 boulangers du canton et en vente directe.

En légumes, il n'est lié par aucun contrat ce qui présente un inconvénient dans le sens où il ne peut pas planifier ses productions. Avec la cantine d'Auxerre, il conserve néanmoins une relation privilégiée où le partenariat, même s'il est oral, est certain.

Ses produits sont également vendus à 3 magasins spécialisés bio dont deux relèvent d'une démarche collective :

- "Un déjeuner sur l'herbe" à Toucy ; magasin de producteurs bio,
- "la Graineterie" à Clamecy ; lieu de vente à l'initiative d'une association de consommateurs militants et souhaitant proposer des produits bio.

	Type de circuit de vente	Légumes	Céréales
Circuit court	vente au détail, à la ferme	15%	30%
	vente sur les marchés, manifestation ponctuelle	20%	
	vente à des maraichers bio	15%	
	magasins spécialisés bio	10%	
	restauration collective	30%	
	magasins de producteurs	10%	
	agriculteur (orge à 100%)		
Circuit long	coopérative bio COCEBI		60%

Les légumes sont vendus frais ou transformés (*ex. : soupes de courges*). Les légumes secs sont vendus sous forme de petits paquets de 250 g chacun.

Les céréales, quant à elles, suivent différents schémas de valorisation.

- **Le blé** : 80 % à la COCEBI et 20 % en vente directe (*transformé en farine grâce à un moulin d'un collègue*).
- **Le seigle** : 80 % à la COCEBI et 20 % en vente directe (*transformé en farine*).
- **L'épeautre** : 50 % à la COCEBI et 50 % en vente directe (*transformé en farine*).
- **L'orge de printemps** : 100 % vendu à un agriculteur, pour l'alimentation animale.
- **Le tournesol** : 100 % valorisé en huile alimentaire ou énergétique (*utilisée en tant que carburant*) ; les tourteaux sont vendus pour l'alimentation animale.

## Résultats économiques 2009

**RÉSULTAT DE L'EXERCICE : 21 156 €**

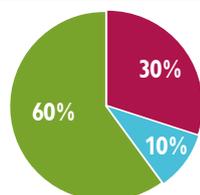
**EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION :**  
(dont rémunération des associés)  
**32 700 €**  
(11 % des produits courants)

**ANNUITÉS : 6 800 €**  
(46 % de l'EBE)

Produits	
Produits courants	132 899 €
Produit global agricole	91 726 €
Dont céréales et oléo protéagineux	53 183 €
Cultures maraichères	10 108 €
Autres produits	41 172 €
Dont subventions	37 686 €
Produits exceptionnels	49 395 €

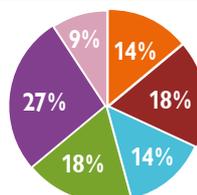
Charges	
Charges courantes	127 544 €
Charges opérationnelles	15 471 €
Dont semences et plants	13 130 €
Charges de structure	112 073 €
Dont mécanisation	33 441 €
Main d'œuvre	45 909 €
Fermage	13 116 €
Charges exceptionnelles	33 593 €

**CA LÉGUMES ET SCOP : 30 000 €** soit 300 €/ha de SCOP + légumes secs



■ vente directe, au détail, à la ferme  
■ collègues  
■ COCEBI

**CA LÉGUMES : 37 000 €** soit 12 300 €/ha de légumes



■ vente directe, au détail, à la ferme  
■ vente sur les marchés  
■ collègues (autres maraîchers bio)  
■ magasins spécialisés bio  
■ restauration collective  
■ groupements de producteurs

## Perspectives

**L**e système de la ferme est basé sur une production de céréales, d'oléagineux, de légumes secs et de légumes de plein champ. La production avec transformation en huile et farine est orientée pour la vente directe. Celle-ci se fait par des magasins de producteurs ou associatifs, un marché, la vente à la ferme et des cantines. Une partie des céréales est revendue à une coopérative bio.

Jean-Charles vise à consolider l'autonomie acquise sur la ferme par un système orienté vers la vente directe et les circuits courts. Cela a permis de pérenniser une embauche en Contrat à Durée Indéterminée et l'objectif est d'en pérenniser une autre.

Un développement des productions en légumes de plein champ bio sur l'Yonne est souhaitable pour permettre la création d'une filière courte organisée afin de pouvoir répondre aux demandes de la Restauration Hors Foyer dans nos départements.

## Ressources



**Rédaction :** Alexandre Bréjean, Sedarb

**Relecture :** Luc Bonnot, Chambre d'Agriculture du Loiret - Cécile Perret, Eric Béliard, Bio Centre

**Création & réalisation graphique :**  
Nathalie Fernandes/creation@nathaliefernandes.com

**Crédits photos :** Sedarb, Commission européenne, photothèque ITAB, photothèque ADIB, photothèque Bio Centre.

Cette fiche a été élaborée dans le cadre du projet CAS DAR n°9016, coordonné par Bio Centre "Accompagnement du développement et de la structuration de la filière légumes de plein champ en zones céréalières biologiques".



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

Avec la contribution financière du  
compte d'affectation spéciale  
« Développement agricole et rural »